

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES

DCM n°13/2023

Séance Ordinaire du 4 avril 2023

Nombre de membres

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

L'an deux mille vingt et trois le quatre avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : HAMMOUDA Jeannine

Présents : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, JAMMES Francis, PLA Michelle, SCHMITT Henri, SAGUY Françoise, HAMMOUDA Jeannine, BRUNET François, STEPPE Virginie, CRUANAS Pauline, GHIRELLO Jean-Louis, POMPA Antoine, DURAND Christophe

Procurations : ROUSSEAU Charline à PLA Michelle, CHANCHO Jean-Marie à BROSSEAU Sylvie

Absent : /

Date de la convocation :

28/03/2023

Classement issu de la nomenclature « ACTES » 7.1.1.2 Comptes administratifs

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le compte administratif de la Commune pour l'exercice 2022 qui s'établit comme suit :

➤ **Investissement :**

DEPENSES

Total dépenses réalisées : 346508,58 €

RECETTES

Total recettes réalisées : 607515,83 €

➤ **Fonctionnement :**

DEPENSES

Total dépenses réalisées : 1682260,11 €

RECETTES

Total recettes réalisées : 1837663,90 €

Le Conseil Municipal,

Où les propos de son Président et après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le compte administratif 2022 de la Commune ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.



Le Maire,

Alain DARIO